

Du Vingt huit novembre an mil huit cent soixante-cinq, à neuf heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Jean Francois Simon

Agé de vingt six ans, né à La Gardie département de Var le vingt du mois de novembre mil huit cent soixant neuf profession de ordonnaire domicilié à La Gardie département de Var fils majeur de Jean Simon profession de propriétaire domicilié à La Gardie département de Var et de Marie Magdalaine Saussure ses épouse, au moment de domicilier à La Gardie, le jour en présent et consentant divorce par

Et de Rose Victoire Vitton

N° 10.
Simon
et
Vitton

Agé de vingt quatre ans, née à La Gardie département de Var le vingt quatre du mois de décembre mil huit cent quarante profession de épouse domiciliée à La Gardie département de Var fille majeure de Joséph Bonathelung Vitton profession de propriétaire domicilié à La Gardie département de Var et de Marie Anne Eulalie Barabier son épouse, sans profession, domiciliés à La Gardie, en présent et consentant à cette par

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites par nous sans opposition, les demandeurs devant à dix neuf novembre courant, demeurés affectueux pendant le délai voulu par la loi

2° Qu'il n'y a point de mariage du futur époux

3° Qu'il n'y a point de mariage de la future épouse

et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, et les personnes qui ont contracté le mariage ont déclaré qu'il n'a été fait de contrat de mariage, à la date du du mois de _____ mil huit cent soixante-_____, par devant M^r _____ notaire à _____ département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Rose Victoire Vitton et l'autre Jean Francois Simon

Le tout en présence de Vitton, Alexandre domicilié à La Gardie département de Var âgé de vingt six ans profession de notaire, son parent ni allié des époux

De Jean Francois Bapstien domicilié à La Gardie département de Var âgé de quarante ans profession de médecin, allié des époux

De Christien Sans domicilié à La Gardie département de Var âgé de vingt six ans profession de propriétaire, allié des époux

Et de Amouzeau Michel domicilié à La Gardie département de Var âgé de vingt six ans profession de mégarmeur en retraite, son parent ni allié des époux

Après quoi, nous Jean Rogues, adjoint délégué au Maire de La Gardie faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par le futur, le père du futur, la future, le père de la future, par les quatre ténants et l'acceptation de la mère de la future qui a déclaré ne le savoir de se faire requies. J. Rogues

Rose Vitton Jean Simon Simon Vitton Amouzeau
J. Rogues Christien S. Sans